



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
HAUTE-VIENNE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.87.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	7 015	7 293	6 823	6 653	6 445	6 023
	Vols sans violence	5 910	5 893	5 568	5 584	5 242	4 933
	Vols liés aux véhicules à moteurs	2 213	2 254	2 256	2 061	1 808	1 592
35	Vols d'automobiles	268	196	223	195	165	165
37	Vols à la roulotte	1 126	1 166	1 242	1 140	965	797
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	510	596	557	542	513	467
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	309	296	234	184	165	163
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	951	1 049	912	944	919	960
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	345	442	427	568	568	562
28	Cambriolages de résidences secondaires	6	22	19	19	17	26
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	321	319	232	217	207	171
30	Cambriolages d'autres lieux	279	266	234	140	127	201
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	1 932	1 901	1 627	1 728	1 760	1 789
32	Vols à la tire	345	311	319	377	363	373
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	374	353	337	310	351	355
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	1 213	1 237	971	1 041	1 046	1 061
	Autres vols sans violence	814	689	773	851	755	592
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	10	25	16	22	8	29
33	Vols à l'étalage	330	283	392	413	379	282
39	Vols simples sur chantier	59	41	51	43	29	29
40	Vols simples sur exploitations agricoles	1	0	0	0	0	3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	414	340	314	373	339	249
	Vols avec violences	91	147	156	149	186	207
	Vols à main armée	7	8	10	8	22	25
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	6	0	6	6	14	19
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	1	2	2	1	2	3
19	Autres vols à main armée	0	6	2	1	6	3
	Vols avec armes blanches	15	28	34	38	31	37
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	4	4	4	1	10
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	2	0	5	2	6	2
22	Autres vols avec armes blanches	11	24	25	32	24	25
	Vols violents sans arme	69	111	112	103	133	145
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	2	3	1	4	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	4	3	4	3	2	3
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	14	29	40	27	45	52
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	51	77	65	72	82	89
	Destructions, dégradations	1 014	1 253	1 099	920	1 017	883
62	Incendies volontaires de biens publics	15	12	9	15	21	19
63	Incendies volontaires de biens privés	86	127	105	99	100	110
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	85	132	108	67	101	123
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	243	343	355	343	378	290
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	585	639	522	396	417	341

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.87.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 4,0	- 6,4	- 2,5	- 3,1	- 6,5
	Vols sans violence	-	- 0,3	- 5,5	+ 0,3	- 6,1	- 5,9
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 1,9	+ 0,1	- 8,6	- 12,3	- 11,9
35	Vols d'automobiles	-	- 26,9	+ 13,8	- 12,6	- 15,4	- 0,0
37	Vols à la roulotte	-	+ 3,6	+ 6,5	- 8,2	- 15,4	- 17,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 16,9	- 6,5	- 2,7	- 5,4	- 9,0
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 4,2	- 20,9	- 21,4	- 10,3	- 1,2
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 10,3	- 13,1	+ 3,5	- 2,6	+ 4,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 28,1	- 3,4	+ 33,0	- 0,0	- 1,1
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 266,7	ns	ns	ns	+ 52,9
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 0,6	- 27,3	- 6,5	- 4,6	- 17,4
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 4,7	- 12,0	- 40,2	- 9,3	+ 58,3
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 1,6	- 14,4	+ 6,2	+ 1,9	+ 1,6
32	Vols à la tire	-	- 9,9	+ 2,6	+ 18,2	- 3,7	+ 2,8
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 5,6	- 4,5	- 8,0	+ 13,2	+ 1,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 2,0	- 21,5	+ 7,2	+ 0,5	+ 1,4
	Autres vols sans violence	-	- 15,4	+ 12,2	+ 10,1	- 11,3	- 21,6
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 150,0	ns	+ 37,5	ns	+ 262,5
33	Vols à l'étalage	-	- 14,2	+ 38,5	+ 5,4	- 8,2	- 25,6
39	Vols simples sur chantier	-	- 30,5	+ 24,4	- 15,7	- 32,6	- 0,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 17,9	- 7,6	+ 18,8	- 9,1	- 26,5
	Vols avec violences	-	+ 61,5	+ 6,1	- 4,5	+ 24,8	+ 11,3
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	+ 175,0	+ 13,6
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	+ 86,7	+ 21,4	+ 11,8	- 18,4	+ 19,4
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	+ 118,2	+ 4,2	+ 28,0	- 25,0	+ 4,2
	Vols violents sans arme	-	+ 60,9	+ 0,9	- 8,0	+ 29,1	+ 9,0
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 107,1	+ 37,9	- 32,5	+ 66,7	+ 15,6
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 51,0	- 15,6	+ 10,8	+ 13,9	+ 8,5
	Destructions, dégradations	-	+ 23,6	- 12,3	- 16,3	+ 10,5	- 13,2
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	+ 40,0	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 47,7	- 17,3	- 5,7	+ 1,0	+ 10,0
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 55,3	- 18,2	- 38,0	+ 50,7	+ 21,8
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 41,2	+ 3,5	- 3,4	+ 10,2	- 23,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	+ 9,2	- 18,3	- 24,1	+ 5,3	- 18,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.87.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	2 278	1 968	1 960	2 052	2 005	2 224
	Vols sans violence	2 047	1 767	1 806	1 904	1 851	2 032
	Vols liés aux véhicules à moteurs	497	406	428	422	351	465
35	Vols d'automobiles	94	67	100	68	62	73
37	Vols à la roulotte	209	161	176	192	142	176
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	116	115	92	121	111	181
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	77	63	59	40	35	35
34	Vols de véhicules de transport avec fret	1	0	1	1	1	0
	Cambriolages	537	464	454	576	660	603
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	141	105	151	239	305	280
28	Cambriolages de résidences secondaires	85	75	61	65	70	71
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	176	166	144	159	184	136
30	Cambriolages d'autres lieux	135	118	98	113	101	116
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	653	559	566	544	529	577
32	Vols à la tire	69	52	50	40	59	97
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	344	321	274	296	265	233
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	240	186	242	208	205	247
	Autres vols sans violence	360	338	358	362	311	387
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	15	14	5	5	6	15
33	Vols à l'étalage	87	82	92	93	62	83
39	Vols simples sur chantier	43	47	41	43	47	56
40	Vols simples sur exploitations agricoles	71	77	81	102	76	89
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	144	118	139	119	120	144
	Vols avec violences	15	22	16	17	11	11
	Vols à main armée	1	2	2	3	2	2
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	1	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	1	1	0	3	1	2
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	1	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	1	0	1	0
	Vols avec armes blanches	1	3	2	1	2	2
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	1	1	0	1
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	1	2	0	0	1	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	1	1	0	1	1
	Vols violents sans arme	13	17	12	13	7	7
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	1	1	1	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	3	5	4	4	1	2
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	4	3	2	3	1	1
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	4	8	5	5	5	4
	Destructions, dégradations	216	179	138	131	143	181
62	Incendies volontaires de biens publics	4	3	2	3	3	9
63	Incendies volontaires de biens privés	11	15	15	15	8	15
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	82	87	59	53	55	84
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	67	55	35	33	50	28
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	52	19	27	27	27	45

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.87.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 13,6	- 0,4	+ 4,7	- 2,3	+ 10,9
	Vols sans violence	-	- 13,7	+ 2,2	+ 5,4	- 2,8	+ 9,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 18,3	+ 5,4	- 1,4	- 16,8	+ 32,5
35	Vols d'automobiles	-	- 28,7	+ 49,3	- 32,0	- 8,8	+ 17,7
37	Vols à la roulotte	-	- 23,0	+ 9,3	+ 9,1	- 26,0	+ 23,9
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 0,9	- 20,0	+ 31,5	- 8,3	+ 63,1
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 18,2	- 6,3	- 32,2	- 12,5	- 0,0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 13,6	- 2,2	+ 26,9	+ 14,6	- 8,6
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 25,5	+ 43,8	+ 58,3	+ 27,6	- 8,2
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 11,8	- 18,7	+ 6,6	+ 7,7	+ 1,4
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 5,7	- 13,3	+ 10,4	+ 15,7	- 26,1
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 12,6	- 16,9	+ 15,3	- 10,6	+ 14,9
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 14,4	+ 1,3	- 3,9	- 2,8	+ 9,1
32	Vols à la tire	-	- 24,6	- 3,8	- 20,0	+ 47,5	+ 64,4
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 6,7	- 14,6	+ 8,0	- 10,5	- 12,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 22,5	+ 30,1	- 14,0	- 1,4	+ 20,5
	Autres vols sans violence	-	- 6,1	+ 5,9	+ 1,1	- 14,1	+ 24,4
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 5,7	+ 12,2	+ 1,1	- 33,3	+ 33,9
39	Vols simples sur chantier	-	+ 9,3	- 12,8	+ 4,9	+ 9,3	+ 19,1
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	+ 8,5	+ 5,2	+ 25,9	- 25,5	+ 17,1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 18,1	+ 17,8	- 14,4	+ 0,8	+ 20,0
	Vols avec violences	-	+ 46,7	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 17,1	- 22,9	- 5,1	+ 9,2	+ 26,6
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 6,1	- 32,2	- 10,2	+ 3,8	+ 52,7
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 17,9	- 36,4	- 5,7	+ 51,5	- 44,0
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	ns	+ 42,1	- 0,0	- 0,0	+ 66,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.87.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 121	1 103	1 142	1 187	1 228	1 318
	Violences physiques crapuleuses	91	147	156	149	186	207
	Vols avec violences	91	147	156	149	186	207
	Vols à main armée	7	8	10	8	22	25
	Vols avec armes blanches	15	28	34	38	31	37
	Vols violents sans arme	69	111	112	103	133	145
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	765	687	715	761	789	798
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	579	521	545	561	603	583
3	Homicides pour d'autres motifs	1	1	0	1	1	3
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	2	1	0	0	4	1
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	1	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	1	1	2	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	1	2	7	6	1	4
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	104	83	91	91	94	117
73	Violences à dépositaires autorité	78	78	71	100	85	90
	Violences sexuelles	64	84	74	68	53	85
46	Viols sur des majeur(e)s	4	3	5	4	4	7
47	Viols sur des mineur(e)s	12	10	14	8	12	23
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	23	37	19	23	18	22
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	25	34	36	33	19	33
	Menaces et chantages	201	185	197	209	200	228
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	33	23	34	21	36	38
12	Menaces ou chantages dans un autre but	168	162	163	188	164	190

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.87.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 1,6	+ 3,5	+ 3,9	+ 3,5	+ 7,3
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 61,5	+ 6,1	- 4,5	+ 24,8	+ 11,3
	Vols avec violences	-	+ 61,5	+ 6,1	- 4,5	+ 24,8	+ 11,3
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	+ 175,0	+ 13,6
	Vols avec armes blanches	-	+ 86,7	+ 21,4	+ 11,8	- 18,4	+ 19,4
	Vols violents sans arme	-	+ 60,9	+ 0,9	- 8,0	+ 29,1	+ 9,0
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 10,2	+ 4,1	+ 6,4	+ 3,7	+ 1,1
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 10,0	+ 4,6	+ 2,9	+ 7,5	- 3,3
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 20,2	+ 9,6	- 0,0	+ 3,3	+ 24,5
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 0,0	- 9,0	+ 40,8	- 15,0	+ 5,9
	Violences sexuelles	-	+ 31,3	- 11,9	- 8,1	- 22,1	+ 60,4
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	+ 91,7
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	+ 60,9	ns	+ 21,1	ns	+ 22,2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 36,0	+ 5,9	- 8,3	ns	+ 73,7
	Menaces et chantages	-	- 8,0	+ 6,5	+ 6,1	- 4,3	+ 14,0
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 30,3	+ 47,8	- 38,2	+ 71,4	+ 5,6
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 3,6	+ 0,6	+ 15,3	- 12,8	+ 15,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.87.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	408	442	390	376	385	446
	Violences physiques crapuleuses	16	23	16	17	12	11
	Vols avec violences	15	22	16	17	11	11
	Vols à main armée	1	2	2	3	2	2
	Vols avec armes blanches	1	3	2	1	2	2
	Vols violents sans arme	13	17	12	13	7	7
	Autres violences physiques crapuleuses	1	1	0	0	1	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	1	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	256	280	252	250	251	290
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	212	250	229	224	208	245
3	Homicides pour d'autres motifs	1	1	3	2	1	1
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	1	0	3	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	3	2	3	1	1	1
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	7	8	5	11	19	23
73	Violences à dépositaires autorité	32	18	12	9	22	20
	Violences sexuelles	40	46	52	41	42	64
46	Viols sur des majeur(e)s	7	9	7	9	4	9
47	Viols sur des mineur(e)s	9	12	14	14	6	21
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	10	1	7	6	7	15
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	14	24	24	12	25	19
	Menaces et chantages	96	93	70	68	80	81
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	5	9	2	2	7	8
12	Menaces ou chantages dans un autre but	91	84	68	66	73	73

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.87.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 8,3	- 11,8	- 3,6	+ 2,4	+ 15,8
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 43,8	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	+ 46,7	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 9,4	- 10,0	- 0,8	+ 0,4	+ 15,5
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 17,9	- 8,4	- 2,2	- 7,1	+ 17,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	+ 21,1
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	+ 144,4	ns
	Violences sexuelles	-	+ 15,0	+ 13,0	- 21,2	+ 2,4	+ 52,4
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	+ 250,0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 71,4	- 0,0	ns	+ 108,3	ns
	Menaces et chantages	-	- 3,1	- 24,7	- 2,9	+ 17,6	+ 1,3
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 7,7	- 19,0	- 2,9	+ 10,6	- 0,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.87.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 250	987	896	889	838	903
	Escroqueries et infractions assimilées	1 178	938	868	851	800	853
91	Escroqueries et abus de confiance**	640	442	403	440	417	538
89	Falsification et usages de chèques volés	332	305	286	205	198	152
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	147	144	123	144	120	122
92	Infractions à la législation sur les chèques	18	6	12	10	22	13
84	Faux en écriture publique et authentique	2	0	0	0	0	4
85	Autres faux en écriture	37	40	42	47	41	22
86	Fausse monnaie	2	1	2	5	2	2
	Infractions économiques et financières	72	49	28	38	38	50
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	3	0	0	2	2	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	1	1	0	0
93	Travail clandestin	34	24	15	19	19	25
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	23	13	11	11	11	13
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	6	5	0	3	4	2
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	3	3	0	0	0	1
102	Achats et ventes sans factures	1	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	1	0	2	0	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	0	1	0	0	1
105	Fraudes fiscales	0	0	0	0	0	4
106	Autres délits économiques et financiers***	0	3	0	0	2	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.87.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 21,0	- 9,2	- 0,8	- 5,7	+ 7,8
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 20,4	- 7,5	- 2,0	- 6,0	+ 6,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 30,9	- 8,8	+ 9,2	- 5,2	+ 29,0
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 8,1	- 6,2	- 28,3	- 3,4	- 23,2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 2,0	- 14,6	+ 17,1	- 16,7	+ 1,7
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	+ 120,0	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	+ 8,1	+ 5,0	+ 11,9	- 12,8	- 46,3
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 31,9	- 42,9	+ 35,7	- 0,0	+ 31,6
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 29,4	ns	ns	ns	+ 31,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.87.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	666	509	517	533	434	513
	Escroqueries et infractions assimilées	586	435	470	435	372	424
91	Escroqueries et abus de confiance**	316	291	266	281	257	286
89	Falsification et usages de chèques volés	178	107	121	78	75	91
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	57	6	5	7	4	19
92	Infractions à la législation sur les chèques	13	12	61	49	8	8
84	Faux en écriture publique et authentique	6	1	4	4	7	2
85	Autres faux en écriture	14	16	13	15	19	18
86	Fausse monnaie	2	2	0	1	2	0
	Infractions économiques et financières	80	74	47	98	62	89
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	3	4	0	2	0	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	2	0	0	0	0
93	Travail clandestin	35	38	18	37	31	41
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	1	3	2	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	2	1	3	5	2	9
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	2	2	0	2	5	3
102	Achats et ventes sans factures	7	9	3	6	3	9
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	12	3	3	25	11	19
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	11	6	7	8	6	2
105	Fraudes fiscales	0	1	1	1	1	1
106	Autres délits économiques et financiers***	6	7	9	10	3	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.87.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 23,6	+ 1,6	+ 3,1	- 18,6	+ 18,2
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 25,8	+ 8,0	- 7,4	- 14,5	+ 14,0
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 7,9	- 8,6	+ 5,6	- 8,5	+ 11,3
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 39,9	+ 13,1	- 35,5	- 3,8	+ 21,3
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	ns	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	+ 408,3	- 19,7	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 7,5	- 36,5	+ 108,5	- 36,7	+ 43,5
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 8,6	ns	+ 105,6	- 16,2	+ 32,3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	+ 733,3	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.87.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	919	879	851	827	914	826
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	369	415	366	390	417	497
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	22	20	17	23	33	40
56	Usage-revente de stupéfiants	81	73	59	42	49	97
57	Usage de stupéfiants	259	316	285	325	332	360
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	7	6	5	0	3	0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	178	158	208	189	228	55
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	155	136	177	159	181	20
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	19	18	29	27	36	29
71	Autres infractions à la police des étrangers**	4	4	2	3	11	6
	Faux documents	78	47	35	43	36	70
81	Faux documents d'identité	32	31	27	33	29	26
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	46	11	2	10	6	16
83	Autres faux documents administratifs	0	5	6	0	1	28
	Infractions à la législation sur de travail	57	37	26	30	30	38
93	Travail clandestin	34	24	15	19	19	25
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	23	13	11	11	11	13
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	237	222	216	175	203	166
44	Recels	71	85	56	60	73	69
74	Port ou détention armes prohibées	148	124	147	104	116	88
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	9	4	1	2	8	1
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	5	6	5	5	0	0
79	Atteintes à l'environnement	2	0	1	0	1	4
80	Chasse et pêche	0	0	0	1	0	1
45	Proxénétisme	2	3	6	3	5	3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.87.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 4,4	- 3,2	- 2,8	+ 10,5	- 9,6
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 12,5	- 11,8	+ 6,6	+ 6,9	+ 19,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	+ 35,3	+ 43,5	+ 21,2
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 9,9	- 19,2	- 28,8	+ 16,7	+ 98,0
57	Usage de stupéfiants	-	+ 22,0	- 9,8	+ 14,0	+ 2,2	+ 8,4
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 11,2	+ 31,6	- 9,1	+ 20,6	- 75,9
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 12,3	+ 30,1	- 10,2	+ 13,8	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	+ 61,1	- 6,9	+ 33,3	- 19,4
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 39,7	- 25,5	+ 22,9	- 16,3	+ 94,4
81	Faux documents d'identité	-	- 3,1	- 12,9	+ 22,2	- 12,1	- 10,3
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	+ 2 700,0
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 35,1	- 29,7	+ 15,4	- 0,0	+ 26,7
93	Travail clandestin	-	- 29,4	ns	ns	ns	+ 31,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 6,3	- 2,7	- 19,0	+ 16,0	- 18,2
44	Recels	-	+ 19,7	- 34,1	+ 7,1	+ 21,7	- 5,5
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 16,2	+ 18,5	- 29,3	+ 11,5	- 24,1
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.87.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	337	381	316	407	324	299
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	183	149	145	134	133	161
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	5	7	2	1	2	2
56	Usage-revente de stupéfiants	18	13	36	7	14	17
57	Usage de stupéfiants	126	110	103	124	111	135
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	34	19	4	2	6	7
	Infractions à la législation sur les étrangers**	12	23	21	40	33	7
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	10	22	19	33	31	4
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	1	1	6	2	1
71	Autres infractions à la police des étrangers**	2	0	1	1	0	2
	Faux documents	13	14	23	24	26	20
81	Faux documents d'identité	2	2	4	2	0	3
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	5	7	8	10	12	7
83	Autres faux documents administratifs	6	5	11	12	14	10
	Infractions à la législation sur de travail	37	39	21	39	31	41
93	Travail clandestin	35	38	18	37	31	41
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	1	3	2	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	92	156	106	170	101	70
44	Recels	36	75	49	105	62	28
74	Port ou détention armes prohibées	29	36	20	12	15	13
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	2	2	2	4	1	2
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	23	39	34	47	23	27
80	Chasse et pêche	2	4	1	2	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.87.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 13,1	- 17,1	+ 28,8	- 20,4	- 7,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 18,6	- 2,7	- 7,6	- 0,7	+ 21,1
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	+ 176,9	ns	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	- 12,7	- 6,4	+ 20,4	- 10,5	+ 21,6
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 91,7	- 8,7	+ 90,5	- 17,5	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 120,0	ns	+ 73,7	- 6,1	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	+ 64,3	+ 4,3	+ 8,3	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 5,4	- 46,2	+ 85,7	- 20,5	+ 32,3
93	Travail clandestin	-	+ 8,6	ns	+ 105,6	- 16,2	+ 32,3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 69,6	- 32,1	+ 60,4	- 40,6	- 30,7
44	Recels	-	+ 108,3	- 34,7	+ 114,3	- 41,0	- 54,8
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 24,1	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	+ 69,6	- 12,8	+ 38,2	- 51,1	+ 17,4
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **HAUTE-VIENNE**
 entre 2008 et 2013

Tableau AU.87.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	197	63	60	67	41	36
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	44	65	44	95	78	110
14	Violations de domicile	23	20	9	11	8	15
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	84	93	43	54	45	50
54	Non versement de pension alimentaire	39	33	23	25	27	19
72	Outrages à dépositaires autorité	120	93	73	67	68	51
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	1	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	1	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	3	0	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	4	0	2	0	1	3
107	Autres délits	260	241	194	194	222	264

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.87.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 68,0	- 4,8	+ 11,7	- 38,8	- 12,2
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 47,7	- 32,3	+ 115,9	- 17,9	+ 41,0
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 10,7	- 53,8	+ 25,6	- 16,7	+ 11,1
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 15,4	- 30,3	+ 8,7	+ 8,0	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 22,5	- 21,5	- 8,2	+ 1,5	- 25,0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 7,3	- 19,5	- 0,0	+ 14,4	+ 18,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.87.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	18	22	19	33	12	17
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	72	86	69	62	32	56
14	Violations de domicile	17	11	10	22	13	13
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	61	60	49	65	53	71
54	Non versement de pension alimentaire	27	29	28	33	34	29
72	Outrages à dépositaires autorité	43	31	24	22	19	21
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	2	4	2	2	1
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	0	0	2	1	2
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	2	4	6	1	0	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	8	14	11	15	7	14
107	Autres délits	239	167	93	93	88	146

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **HAUTE-VIENNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.87.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département HAUTE-VIENNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	+ 22,2	<i>ns</i>	+ 73,7	<i>ns</i>	<i>ns</i>
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 19,4	- 19,8	- 10,1	- 48,4	+ 75,0
14	Violations de domicile	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	+ 120,0	<i>ns</i>	<i>ns</i>
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 1,6	- 18,3	+ 32,7	- 18,5	+ 34,0
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 7,4	- 3,4	+ 17,9	+ 3,0	- 14,7
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 27,9	- 22,6	- 8,3	<i>ns</i>	+ 10,5
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
107	Autres délits	-	- 30,1	- 44,3	- 0,0	- 5,4	+ 65,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.